



MEDIATEUR CELLULE DE GESTION DE CRISE STECHP

Comment le choisir ? Quelles qualités ? Quelles formations ?

Généralités

Le médiateur est un spécialiste de la qualité relationnelle. Le médiateur doit respecter, dans le cadre de sa mission, des règles de communication fondamentales dont l'objet est de sécuriser et de valoriser les parties, en acceptant leurs valeurs et en se montrant pédagogique et positif.

Six qualités requises pour être un bon médiateur :

- 1- Savoir écouter est certainement la première qualité du médiateur. Il doit faire abstraction de ses opinions ou valeurs personnelles qui ne doivent pas peser dans le processus de médiation.
- 2- Il fait preuve d'empathie, en s'efforçant de comprendre chacune des parties, leurs prises de position, leurs problèmes, leurs intérêts.
- 3- Il transmet aux médiés sa compréhension par la reformulation, et veille à la réciprocité de l'information.
- 4- Il facilite la communication et suscite chez les parties une écoute réciproque par le respect des règles de communication préétablies et validées.
- 5- Il gère l'interaction entre les parties et peut faire face à des émotions intenses, à des attaques personnelles et à des stratégies de manipulation.
- 6- Il veille à ce que les négociations restent actives et positives afin que les parties puissent en venir à un accord.

Médiateur d'une cellule de crise STEC HP

Mandaté par l'opérateur, il est chargé des relations avec l'administration.

Son objectif est d'aboutir à une solution permettant de reprendre le plus rapidement possible l'activité de transformation et de vente des produits au lait cru de l'opérateur, en optimisant les analyses à réaliser sans négliger la santé des personnes sensibles (protocole de reprise).

Ses compétences techniques doivent être reconnues par l'opérateur et par l'administration.

Il est responsable de :

- la gestion technique (diagnostic des points à risque, mesures de prévention ou correctives à mettre en place, analyses de suivi interne) en collaboration avec les référents techniques élevage et transformation (plan de maîtrise sanitaire).
- la proposition d'un protocole de reprise (après réflexion avec les référents techniques et l'opérateur) qu'il négocie avec l'administration.
- la bonne réalisation des analyses libératoires (protocole de reprise proposé par la cellule de crise et validé par l'administration).
- la proposition d'un nouveau protocole de reprise en cas d'analyses libératoires défavorables.

Domaines de compétence :

- techniques d'élevage et de transformation validées par une expérience de terrain
- aptitudes à travailler en groupe
- capacité de synthèse
- formé à la médiation (l'expérience en ce domaine étant un plus...)